

Image not found or type unknown



Membre dans un conseil administration

Par **Darguesse**, le **13/03/2009** à **10:27**

Bonjour,rrnrje suis salariée et bénévole dans une association -comité des fêtes, je voulais savoir si je pouvais me présenter dans le bureau d'un conseil d'administration dans l'association en sachant que je ne peux pas être secrétaire ou trésorière mais membre dans le CArrnrnmerci de votre réponse,rrnrrecevez, mes sincères salutationsrrnrncolette Darguesse